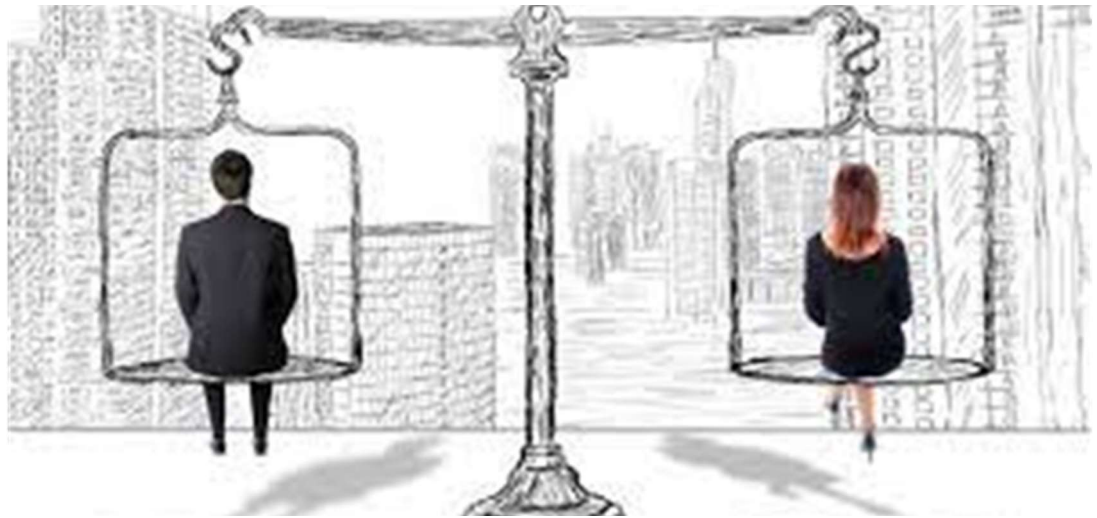


INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2024 au titre des données 2023

ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Voici les résultats obtenus par L'ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR en 2024 pour les cinq indicateurs demandés :

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : **40/40**

Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes :
Indicateur n'est pas calculable

Écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes :
Indicateur n'est pas calculable

Proportion de salariées revenues de congé maternité ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour lorsque des augmentations sont intervenues pendant la durée de leur congé : **15/15**

Nombre de femmes parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : **9/10**

Résultat : NC

L'association s'engage continuellement dans une démarche volontariste de promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle et de lutte contre toutes les formes de discrimination directe et indirecte en ce qui concerne l'embauche, la rémunération, la classification la promotion, la mobilité, le déroulement de carrière, l'évaluation, la formation professionnelle, l'organisation et les conditions de travail, les mesures disciplinaires ou de licenciement et les droits à la retraite.

L'association rappelle son attachement à un respect strict de ce principe d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. A ce titre, cela fait l'objet d'un accord dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

Malgré nos efforts continus, le sexe masculin reste nettement sous représenté au sein de l'association, une problématique liée à notre secteur d'activité.